

Francigena

10 (2024)

Gallicismes du vénitien et vénétianismes
du français d'Italie

Lorenzo Tomasin
(Université de Lausanne / Scuola Normale Superiore, Pisa)



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI PADOVA

Direzione / Editors-in-chief

GIOVANNI BORRIERO, Università degli Studi di Bologna
FRANCESCA GAMBINO, Università degli Studi di Padova

Comitato scientifico / Advisory Board

CARLOS ALVAR, Universidad de Alcalá
ALVISE ANDREOSE, Università degli Studi e-Campus
FRANCESCO BORGHESI, Università di Modena e Reggio Emilia/University of Sydney
FURIO BRUGNOLO, Università degli Studi di Padova
KEITH BUSBY, The University of Wisconsin
LAURA J. CAMPBELL, Durham University
DAN OCTAVIAN CEPRAGA, Università degli Studi di Padova
RACHELE FASSANELLI, Università degli Studi di Padova
CATHERINE GAULLIER-BOUGASSAS, Université de Lille 3
JOHN HAJEK, The University of Melbourne
BERNHARD HUB, Freie Universität Berlin, Germania
MARCO INFURNA, Università Ca' Foscari di Venezia
STEPHEN P. MCCORMICK, Washington and Lee University
ILARIA MOLteni, University of Lausanne
LUCA MORLINO, Università di Trento
GIANFELICE PERON, Università degli Studi di Padova
LORENZO RENZI, Università degli Studi di Padova
ANDREA RIZZI, The University of Melbourne
FABIO SANGIOVANNI, Università degli Studi di Padova
ZENO VERLATO, Opera del Vocabolario Italiano, CNR
RAYMUND WILHELM, Alpen-Adria-Universität Klagenfurt, Austria
LESLIE ZARKER MORGAN, Loyola University Maryland

Redazione / Editorial Staff

ANDREA BERETTA, Università degli Studi di Padova
IVO ELIES OLIVERAS, Scuola Superiore Meridionale
JACOPO FOIS, Università degli Studi di Padova
MARCO FRANCESCON, Università degli Studi di Padova, chief editor
FEDERICO GUARIGLIA, Università di Genova
CLAUDIA LEMME, Università di Chieti-Pescara
MARTA MATERNI, Università degli Studi della Tuscia
MARTA MILAZZO, Università degli Studi di Milano Statale
ELENA MUZZOLON, Università degli Studi di Padova
ELEONORA POCETTINO, Università degli Studi di Napoli Federico II
CARLO RETTORE, Università degli Studi di Padova
BENEDETTA VISCIDI, Université de Fribourg, chief editor

*Francigena is an international peer-reviewed journal with an
accompanying monograph series entitled "Quaderni di Francigena"*

ISSN 2420-9767

Dipartimento di Studi Linguistici e Letterari
Via E. Vendramini, 13
35137 PADOVA

info@francigena-unipd.com

INDICE

FABIO ZINELLI	
Storia di una grafia (<i>leuc, fenc, jeuc</i>): i valori testuali del francese medievale	5
LORENZO TOMASIN	
Gallicismes du vénitien et vénétianismes du français d'Italie	57
ALVISE ANDREOSE	
Esplorazioni lessicali nel <i>Devisement dou monde</i>	83
MASSIMO DAL BIANCO	
Il codice Firenze BML Ash. 123: struttura e <i>scripta</i>	149
LESLIE ZARKER MORGAN	
« <i>Roland, senator romanus</i> »: Origins of the Italian Literary Romance-Epic Trope	181
LEONARDO TERRUSI	
Ancora sui rapporti tra deonomastica italiana e letteratura antico francese	229
ANDREA BIANCO	
Osservazioni sulla presenza di 'friulanismi' nei testi Franco-italiani	261
FRANCESCA GAMBINO, ANDREA BERETTA, SONIA BARILLARI, FLORIANA CERESATO, GIACOMO COSTA, RACHELE FASSANELLI, MANUEL FAVARO, JACOPO FOIS, ELISA GUADAGNINI, FEDERICO GUARIGLIA, MATTEO PARODI, CARLO RETTORE	
Il 'francese d'Italia' e il progetto <i>FrIngE</i> . Panoramica generale e casi di studio	285

**Open Access. ©2024 Lorenzo Tomasin. This work is licensed under
the Creative Commons Attribution 4.0 International License.
<https://doi.org/10.25430/2420-9767/V10-002>
DOI: 10.25430/2420-9767/V10-002**

Galicismes du vénitien et vénétiyanismes du français d'Italie*

Lorenzo Tomasin

lorenzo.tomasin@unil.ch

(Université de Lausanne / Scuola Normale Superiore, Pisa)

ABSTRACT:

A partir de l'expérience du *Vocabolario storico-etimologico del veneziano (VEV)*, qui est actuellement en cours de réalisation, l'article se penche sur certains moments et problèmes typiques du contact linguistique entre le vénitien et le français, et en particulier sur la littérature franco-italienne, sur les autres sources déjà considérées pour la recherche sur les emprunts français en vénitien, et enfin sur les emprunts français dans le vénitien de la Renaissance.

Starting from the experience of the *Vocabolario storico-etimologico del veneziano (VEV)*, a work in progress, the paper focuses on some moments and problems typical of the linguistic contact between Venetian and French, and in particular on Franco-Italian literature, on the other sources already considered for the research about the French loanwords in Venetian, and finally on the French loanwords in the Renaissance Venetian.

MOTS-CLÉS:

Vénitien – français d'Italie – lexicographie – contact de langues.

KEYWORDS:

Venetian – Franco-italian – Lexicography – Linguistic contact.

1. Le français dans le VEV

À l'heure actuelle, le *Vocabolario storico-etimologico del veneziano (VEV)*, qui est en cours de réalisation depuis quatre ans sous la direction conjointe de Luca D'Onghia et de l'auteur de cet article, compte quelque quatre mille entrées¹. Une sélection de ces dernières a été intégrée dans une série de volumes imprimés

* Je tiens à remercier Matteo Agolini, Luca D'Onghia, Chiara Gizzi et Claudio Benedetto Maggi pour avoir utilement discuté avec moi du contenu de cet article, dont je reste évidemment seul responsable des erreurs et omissions.

¹ Les objectifs, les programmes et les critères d'attribution du *VEV* (projet financé par le Fonds national suisse de la recherche, n° 188940, et inclus dans les intérêts du Prin *VIS, Venetian Integrated Studies*, p.i. Luca D'Onghia) ont été exposés en diverses circonstances, plus récemment dans Tomasin 2022a et D'Onghia 2023. Le site web du projet peut être consulté à l'adresse suivante: <http://vev.ovi.cnr.it>. Les entrées de vocabulaire sont publiées à la fois sur le site mentionné ci-dessus et – par groupes de mots thématiques – dans la série *Parole veneziane* publiée à Venise par Lineadacqua (le dernier volume est celui de Vailati 2023).

(*Parole veneziane*), dont l'un a été consacré, l'année dernière, aux mots vénitiens d'origine française². Par ailleurs, un colloque organisé à Lausanne en 2023 s'est penché sur les relations entre Venise et la France du point de vue des historiens et des linguistes, avec des contributions intéressantes pour l'étude des contacts linguistiques entre le vénitien et le français³. Le moment semble donc venu de dresser un bilan actualisé et d'essayer d'ouvrir de nouvelles perspectives. Nous partirons des domaines les plus fréquentés pour l'étude des emprunts du français au vénitien; ensuite, nous nous intéresserons à deux domaines qui n'ont pas encore été abordés, à savoir celui du *français d'Italie* (ou: franco-italien, selon la définition traditionnelle) à Venise, et celui des contacts linguistiques veneto-français à l'époque de la Renaissance.

Dans l'histoire des rapports entre le vénitien et le français – comme d'ailleurs dans celle des rapports entre l'italien en général et le français – deux périodes sont particulièrement pertinentes et ont reçu une plus grande attention. La première est la phase médiévale, celle des gallicismes des Origines, au sujet de laquelle la littérature scientifique est déjà très riche, même si elle présente certaines distorsions typiques des études sur cette zone de contact linguistique qu'il est bon de garder à l'esprit. Ainsi, le répertoire fondamental de Roberta Cella⁴ sur les gallicismes en italien ancien est basé sur un corpus exclusivement toscan, c'est-à-dire qu'il exclut de façon programmatique l'investigation des textes non toscans du corpus *OVI*, sur lequel la recherche est basée. L'auteure justifie ce choix par la difficulté intrinsèque de reconnaître les gallicismes parmi les nombreux lexèmes de l'italoroman septentrional, ces derniers présentant des développements phonomorphologiques partagés avec la Galloromania⁵.

À y regarder de plus près, il ne s'agit pas toujours d'un obstacle insurmontable, mais peut-être plutôt d'une manifestation supplémentaire d'un 'toscanocentrisme' presque spontané et irréfléchi qui s'est également manifesté, pour plusieurs raisons, dans d'autres domaines de l'étude du contact entre l'italien ancien et le français ancien (parfois menée en tenant compte uniquement des formes toscanes, et non des formes septentrionales qui sous-tendent réellement le diasystème

² Cf. Fordred 2023.

³ Cf. Castro – Della Fontana – Pezzini 2024.

⁴ Cf. Cella 2003.

⁵ Comme l'écrit Cella 2003: XXIII: «Questo lavoro esclude l'analisi dei volgari settentrionali, peraltro trascurati anche dalla maggioranza degli studi correnti sui gallicismi; si aggiunga che la trattazione di Bezzola, pur includendo esempi di prestiti nei volgari settentrionali, non ha elaborato strategie atte a discriminare i gallicismi dalle forme legittime in quelle particolari condizioni fonomorfologiche. La coincidenza in alcuni, sostanziali, esiti fonetici e morfologici tra volgari italiani settentrionali (sia di area galloitalica, sia veneti), francese e provenzale rende estremamente difficile (almeno allo stato attuale degli studi) l'individuazione dei gallicismi in area settentrionale, per i quali andranno formalizzati criteri identificativi ben diversi da quelli correntemente utilizzati per l'area toscana e centromeridionale».

franco-italien: Luca Morlino a lucidement mis en garde contre de telles déformations⁶).

Pour divers domaines de l'Italie médiévale – par exemple Venise – un recensement précis des gallicismes médiévaux pourrait donner et donnera des résultats intéressants, qui ne coïncident pas toujours avec ceux dérivant de l'exploration des seuls témoins toscans.

Comme l'a montré Folena 2015 [1978], le français est arrivé à Venise par des voies différentes par rapport à d'autres parties de l'Italie, et surtout par des itinéraires contre-intuitifs, puisque la langue d'oïl a rayonné dans la Lagune bien plus à partir de l'Est que de l'Ouest. Le fait que le français d'outre-mer, et non le français d'outre-Alpes, soit le principal fournisseur de matériel lexical pour le vénitien médiéval est bien connu, mais mérite d'être documenté de manière plus détaillée qu'il ne l'a été jusqu'à présent, malgré les contributions précieuses offertes par les études sur le français d'Orient et sur les italianismes dans le français médiéval de Laura Minervini⁷ et de Fabio Zinelli⁸ respectivement.

Le *Vocabolario storico-etimologico del veneziano* sera certainement un lieu idéal pour de telles études approfondies: j'emploie le futur car, pour l'instant, les entrées gallo-romanes médiévales étudiées dans le cadre du *VEV* sont encore relativement peu nombreuses, pour des raisons purement opérationnelles sur lesquelles je reviendrai bientôt. Cela ne nous a pas empêchés toutefois d'entrevoir le grand bénéfice que l'opération peut apporter, comme dans le cas du mot *arsenale*, un arabisme qui apparaît à Venise sous une forme différente par rapport à celle adoptée en Toscane (*darsena*), mais aussi – pendant au moins deux siècles – sous une forme distincte par rapport à celle qui s'imposera à l'époque moderne: *arsenà*. Comme je l'ai supposé ailleurs⁹, le type *arsenal* est probablement le résultat d'une importation successive, médiée par le français d'outre-mer et probablement absorbée dans quelque grande base navale de la Méditerranée orientale, où la forme française *arsenal* semble précéder les attestations de la même entrée vénitienne, qui n'apparaît qu'au début du XV^e siècle.

L'existence d'un dictionnaire compilé au XIX^e siècle, le *Dizionario del dialetto veneziano* de Giuseppe Boerio, pris comme point de repère pour le choix des entrées du *VEV*, a fait que, du moins pour l'instant, la période la plus intensément explorée dans l'histoire des contacts linguistiques entre le vénitien et le français est le XVIII^e siècle. Dans ce contexte, la monographie de Paolo Zolli¹⁰ sur l'influence du français sur le vénitien du *Settecento* est fondamentale: elle se base en grande partie sur l'exploration de la *Raccolta de' proverbi, detti, sentenze, parole e frasi*

⁶ Cf. Morlino 2014.

⁷ Cf. Minervini 2010.

⁸ Cf. Zinelli 2016.

⁹ Cf. Tomasin 2022b.

¹⁰ Cf. Zolli 1971.

veneziane, arricchita d'alcuni esempi ed istorielle de Francesco Zorzi Muazzo, une sorte de dictionnaire vénitien monolingue inachevé, laissé manuscrit par un étrange patricien *barnaboto* (c'est-à-dire membre de l'aristocratie en décadence) et compilé principalement au cours d'un internement en asile dans la seconde moitié du XVIII^e siècle¹¹.

Miroir fidèle de la vie et de la société vénitiennes de l'époque, le recueil de Muazzo¹² regorge d'entrées françaises récemment importées, souvent reconnues et traitées comme telles par l'auteur, toujours généreux en commentaires de toutes sortes – généralement très déconcertants – sur les nouvelles coutumes de son temps. Le volume paru il y a quelques mois à l'intérieur de la série thématique du *Vocabolario storico-etimologico del veneziano*, qui présente environ cent entrées recueillies par la rédaction du *VEV* et rédigées par Benedetta Fordred (sur lesquelles je ne reviendrai pas pour ne pas reproduire l'opération de réorganisation et de mise à jour qui y a été effectuée), propose une sorte de réédition actualisée du recensement des mots d'origine française réalisé par Zolli dans son étude fondamentale. Dans de nombreux cas, on peut ainsi vérifier la permanence de ces lexèmes au cours du siècle suivant et parfois même dans le siècle qui vient de s'écouler; dans d'autres, on peut certifier leur nature d'emprunts occasionnels, c'est-à-dire de locutions françaises qui n'ont guère duré plus longtemps que l'espace proverbial d'un matin.

Ce qui les rend dignes d'être enregistrés, cependant, c'est que dans de nombreux cas le passage direct du français au vénitien peut être démontré, sans (ou indépendamment de) la médiation de l'italien. C'est le cas, par exemple, de l'adjectif *notàmbulo* (fr. *noctambule*), pour lequel la circulation vénitienne semble antérieure et indépendante de celle de l'italien courant: lorsque les occurrences vénitiennes précèdent celles de l'italien, c'est précisément le symptôme d'une réception précoce, et peut-être aussi d'une médiation vénitienne de certains mots dans le passage du français à l'italien. Tel est le cas pour l'adaptation *gropier* du fr. *croupier*, dont les occurrences dans le vénitien de Goldoni précèdent celles de la lexicographie italienne, ou de *mantò* (i.e. *manteau*), attesté en vénitien dès le XVII^e siècle, et en italien seulement à partir du siècle suivant¹³, et ainsi de suite.

Par conséquent, si l'on fait abstraction des deux moments du contact linguistique véno-français qui ont suscité le plus d'intérêt, à savoir la phase médiévale et la période du XVIII-XIX^e siècle, il existe deux autres domaines qui ont été peu considérés à ce jour et auxquels, à mon avis, la conformation du corpus de référence sur lequel se base le *VEV* pourrait apporter une contribution significative. Il s'agit, d'une part, de la production franco-italienne, qu'il est naturel de rappeler ici pour sa contribution potentiellement remarquable à l'histoire du lexique véni-

¹¹ Sur Muazzo et son recueil, cf. D'Onghia 2022.

¹² Cf. Muazzo, *Raccolta*.

¹³ Cf. *ibid.*: s.v.

tien; et, d'autre part, des emprunts français qui ont afflué vers le vénitien à l'époque considérée comme la moins productive dans l'histoire de l'influence linguistique française en Italie, c'est-à-dire la période de la Renaissance, à propos de laquelle, cependant, plusieurs éléments méritent d'être pris en compte.

2. *Les textes franco-italiens, sources pour le VEV*

Dans la première phase de son travail, le *VEV* n'a pas inclus dans ses citations systématiques le noyau non négligeable de textes en français que l'on peut certainement faire remonter à Venise, et ne les a mentionnés que dans les annotations de quelques entrées. Cette exclusion est partiellement justifiée, vu qu'une attention particulière est ici accordée aux textes médiolatins, qui, bien que n'étant pas rédigés en vénitien, peuvent évidemment s'avérer des sources précieuses pour l'antidatation ou en général pour l'attestation des entrées vénitiennes médiévales. Une contribution similaire, *mutatis mutandis*, pourrait être apportée par des textes – tels que les *Estoires de Venise* de Martin da Canal – dont les nombreux vénétianismes, dans certains cas, antidatent de facto les lexèmes du XIII^e siècle pour lesquels la documentation vénitienne directe est plus récente.

Il sera nécessaire de se concentrer sur le concept de vénétianisme (et d'italianisme) dans les textes de production franco-italienne (on emploie ce dernier terme dans son sens le plus large, qui inclut également les textes en *français d'Italie* de l'époque médiévale). Dans des œuvres du XIII^e siècle comme les *Estoires de Venise* de Martin da Canal, écrites à Venise par un Vénitien et transmises à partir d'un seul manuscrit (le Riccardiano 1919) dans lequel la langue des quatre copistes – comme le note ouvertement l'éditeur Alberto Limentani¹⁴ – ne peut pas être dissociée de celle de l'auteur, la composante italienne est dans l'ensemble tenue par rapport à la qualité substantielle du français employé par le chroniqueur. Mais cette composante peut être considérée ipso facto comme vénitienne, puisqu'aucun autre système linguistique (italo-)roman ne semble intervenir dans le diasystème qui sous-tend ce texte. En d'autres termes, chez le chroniqueur du XIII^e siècle, tout italianisme est en soi un vénétianisme. Il n'en va pas de même, comme nous le verrons, pour toutes les œuvres en français ou en franco-italien concernant Venise.

Les exemples d'interprétation en français de termes maritimes typiques abondent dans les *Estoires*¹⁵. Ainsi, même une entrée 'banale' comme *barca*, qui, dans les textes vénitiens connus, est attestée à partir de 1299, peut être éclairée par l'adaptation de Martin, *barbe*, qui s'écarte de la forme courante en ancien français *barge* pour utiliser ce qui est manifestement un italianisme; et un mot comme *antenes*

¹⁴ Cf. *Estoires*: LXXII.

¹⁵ Ils ont été analysés par Limentani dans son introduction à Canal, *Estoires* (CCXXX-CCXXXI).

‘mâts de navires’ 1.XXXI.5, 2.XXVII.4, 2.XLIV.6, etc. complète utilement la documentation vernaculaire vénitienne (*antena*), qui répond à partir de 1311. Une première attestation réelle¹⁶ semble être celle de *sandals* 2.XXVII.5, 7, 8, 9, 2.XXVIII.3, le nom du bateau lagunaire typique aujourd’hui appelé *sàndolo* à Venise.

Dans le domaine administratif et juridique, les unités lexicales qui, sans être des lexèmes spécifiquement vénitiens, se présentent ici dans un sens typiquement vénitien et garantissent pour cela l’assujettissement d’un lexique local adapté au français, abondent. Certaines entrées de ce domaine ont déjà été traitées par le *VEV* dans les petits volumes ou les articles publiés ces dernières années: c’est le cas de *procurator* 1.CXXXII.1 ‘procureur’ et de *sorcomit* ‘*sopracòmito* 2.LXXIV.1, commandant de la marine’¹⁷, *balote*/*belote* 2.CVIII.9 et suivants, 2.CLXXXII.3 ‘boule utilisée pour voter’, c’est-à-dire la *balota* vénitienne¹⁸, *bandegié* ‘bandits’ 2.CXLVII.1 (venez. *bandizadi*, avec des attestations médiolatines vénitiennes du XIII^e siècle¹⁹).

On peut ajouter d’autres entrées typiques des systèmes juridiques civils ou ecclésiastiques vénitiens qui n’ont pas encore été enregistrées par le *VEV*, comme *clamor* 2.CLXXIV.1-3 ‘plainte’ (c’est le *chiamor* vénitien²⁰), *premezier* / *premezier* / *primecire* ‘chapelain titulaire de la chapelle ducale’ (c’est-à-dire de Saint-Marc) 1.CXXIX.1, CXXX.3, 2.LXXXVII.9, 2.CLXXXVI.3, 2.LXXXVII.20 (la forme vernaculaire *primocerio* est attestée en vénitien dès le XV^e siècle, grâce au *Codice Morosini*, *visdomini* 2.CLXXXI.1-2²¹).

Dans certains cas, les occurrences des *Estoires de Venise* complètent utilement celles des textes médiolatins: c’est un exemple instructif de la façon dont une partie du lexique (italo)roman d’une variété peut également être étudiée à l’époque médiévale à travers ses reflets dans les variétés voisines.

Le cas de Martin da Canal est assez différent de celui de l’autre chef-d’œuvre ‘vénitien’ de la littérature en langue française d’Italie, le *Devisement dou monde* de

¹⁶ Comme le remarquait déjà Limentani 1966-1967: 104.

¹⁷ Cf. Verzi 2021: s.vv. *procurator* e *soracòmito*.

¹⁸ Déjà présente dans le *VEV*, Castro 2022: s.v. *balota*.

¹⁹ Cf. Verzi 2023: s.v. *bandiziar*.

²⁰ Cf. Boerio 1856: s.v.

²¹ Occurrences vernaculaires du XIV^e siècle dans Stussi 1965: 264, *visdomini*, et Tomasin 1997-1999: 99, *visedòmini*. Quelques hésitations sur *causoler* ‘cordonnier’ (inclus par Gambino, cf. Gambino – Beretta 2023: 371, parmi les italianismes Martin da Canal), puisque le lexème usuel à Venise est le continuateur de CALIGARIUS (type *calegher*, cfr. Boerio 1856 s.v.). Le mot *patriarcat* 1.LV.5, 1.XVII.4, 1.LVII.2, qui dans les *Estoires* se réfère toujours à des institutions orientales et pourrait donc retracer une forme latine (pour *patriarcat* se référant aux sièges épiscopaux d’Aquiléa et de Grado, il y a des occ. vernaculaires dans le *CorpusVEV* à partir du milieu du XIV^e siècle), est aussi substantiellement inutilisable pour les besoins de la rétrodatation de l’usage vénitien. Quant à *sporte* ‘panier’ 1.X.15-17 (ainsi que *esportes* dans le *Devisement dou monde* de M. Polo), il ne s’agit pas d’un terme typiquement vénitien, ni proprement régional: le type *sporta* est en effet déjà documenté au XIII^e siècle dans des textes italo-romans d’origine non seulement septentrionale (par exemple dans San Brandano pisano, pour lequel cf. le *Corpus OVI*, et dans le *Convivio* de Dante, cf. *GDLI*: s.v.).

Marco Polo: les nombreux italianismes déjà présents dans la rédaction dont témoigne le ms. Fr. 1116 de la BnF (communément appelé F dans les études sur Polo), que l'on suppose l'ouvrage le plus proche issu de la collaboration avec Rustichello, ne sont évidemment pas attribuables *sic et simpliciter* au voyageur vénitien. En tant que *mots vénitiens* au sens strict, seules les entrées attestées en vénitien, et pas en toscan, peuvent être prises en compte dans cette rédaction, et pourront donc être rachetées de la condition d'italianismes génériques, attribuables au moins à deux – vénitien et pisan – des éléments qui composent le diasystème linguistique complexe présupposé par le *Milione*. Naturellement, tous les italianismes ne peuvent pas être – pour des raisons lexicales et sémantiques, ou parfois même pour leur configuration phonomorphologique – indifféremment toscans ou vénitiens, de sorte que l'identification des mots italo-romans sous-jacents aux italianismes du franco-italien est l'un des engagements majeurs de l'étude de cette production, et de cette œuvre en particulier.

Par exemple, l'on doit à Alvise Andreose la reconnaissance d'un vénétianisme intéressant et au moins partiel: il s'agit du mot *peitere*, par lequel Marco Polo indique dans le *Devisement dou monde* le grand vase d'or dans lequel est contenu le vin lors des banquets du Grand Can. Andreose suppose de manière convaincante que

nella forma *peitere*, con cui il viaggiatore designa il grande contenitore per il vino del Gran Can, si sovrappongono e si combinano due apporti lessicali differenti, seppur non facili da distinguere a causa del loro etimo comune: quello del veneziano *pièr* 'vaso di coccio' o più probabilmente della variante *pièra* 'grande giara per l'acqua', attestata modernamente nel dialetto di Chioggia; e quello del francese levantino *pitare*, derivato dal termine greco medievale con cui – sicuramente a Cipro, ma probabilmente anche in altre aree dell'Oriente latino – si designava una grande giara destinata alla conservazione del vino²².

Les attestations vénitiennes du grecisme *piter* ne remontent pas au-delà des années 1340²³. Il est donc très utile que cette référence lexicale soit recensée par le *Dictionnaire du franco-italien (DIFrI)*, mis en œuvre à côté du répertoire *RLALFrI*: la note qui l'accompagne, tirée de l'ouvrage d'Andreose, complète idéalement l'entrée du *VEV*. L'emploi des textes franco-italiens *lato sensu* comme sources possibles pour le *VEV* ouvre donc des perspectives intéressantes.

Par ailleurs, les seuls cas indirectement liés au corpus susmentionné qui ont été jusqu'à présent systématiquement pris en considération pour la rédaction du *Vocabolario* concernent le *Devisement dou monde*, mais dans ses éditions pleinement italo-romanes: le *Milione veneto* édité par Barbieri-Andreose sur la base d'un manuscrit (CM 211 de la Biblioteca Civica di Padova) copié par le Vénitien Andrea Vitturi en 1445, et la *Redaction V* du même ouvrage (Polo, *Devisement V*) attestée par le cod. berlinois Hamilton 424, que l'éditeuse Samuela Simion, sur la base de la datation des filigranes, a attribué à 1470 environ. Ces témoignages présentent l'avantage de couvrir un segment chronologique, celui du XV^e siècle, pour lequel

²² Andreose 2017: 35.

les sources du *VEV* sont réduites (son *corpus lexicographique*, qui s'ouvre avec les *Glossaires vénéto-allemands* du XV^e siècle, se poursuit avec une centaine de lexiques ou de dictionnaires relatifs au vénitien, qui est de ce point de vue l'un des dialectes italiens les plus détaillés et les plus homogènement décrits). Ces titres sont utilisés principalement comme des témoignages du vénitien mature du XV^e siècle, c'est-à-dire indépendamment de leur rapport avec un texte originellement franco-italien, bien que dans certaines circonstances l'interaction entre le *Devisement* et ses reflets vénitiens donne lieu à des observations intéressantes précisément au niveau lexical.

C'est le cas, par exemple, de l'entrée *alzana* 'corde pour tirer les bateaux' (du latin *HELICIARIA 'barre de traction', avec changement de suffixe), dont la première attestation vénitienne connue se trouve dans le *Milione veneto* édité par Barbieri et Andreose. On la trouve ici dans ce qui est en fait une glose d'un terme opaque, d'un type peu courant dans ce texte: «i àno pilore o, per dir chiaro, alzane de chane, cho le qual se tira la nave su per el fiume»²⁴.

Dans le manuscrit F déjà mentionné, il y a ici la forme *pelorce* («Mes je vos di qu'ele ont le pelorce de canne, con le quele se tirent les nes sor por cest flum»²⁵) qui est *hapax* dans le français de Polo²⁶ et qui correspond évidemment au toscan *pilorcio* (en italien *spilorcia* 'corde', qui a une étymologie incertaine: *DEI*, s.v.). Le toscan (pisan?) *pilorcio*, francisé en *pelorce* dans le *Devisement*, est donc altéré en *pilore* dans la rédaction vénitienne, qui suscite alors la glose, avec l'introduction de la voix proprement lagunaire, c'est-à-dire *alzana*²⁷, qui, dans des années peu éloignées de celles du plus ancien manuscrit vénitien du *Milione* (1454), est également documentée dans les textes latins publiés par Molmenti, ainsi que dans le *Glossaire* de Sella 1944, s.v. *alzana*.

3. Gallicismes vénitiens de la Renaissance

La vulgate historiographique, en particulier celle du côté italien, a tendance à présenter la période de la Renaissance comme une phase au cours de laquelle le flux lexical, qui auparavant allait principalement de la France vers l'Italie, s'inverse et donne lieu à une série cohérente d'emprunts de l'italien par le français²⁸. Cela

²³ Le terme est présent dans les inventaires médiévaux récemment mis en valeur par Schweickard 2022.

²⁴ *Milione veneto*: 212.

²⁵ Eusebi 2018: 165.

²⁶ *FEW* 23: 107.

²⁷ Le passage est ponctuellement commenté par Simion 2019: 539 dans ses annotations à la rédaction vénitienne *V*.

²⁸ Cf. p. ex., Cella (2023: 257), qui souligne le fait que, même à la Renaissance, le français n'a pas cessé d'exercer son influence sur l'italien dans des domaines spécifiques: «Nel Quattro e nel Cin-

est vrai, mais ne doit pas faire oublier que cet échange se déroule dans un contexte où les circonstances et les niches ne manquaient pas pour que le passage du lexique du français à l'italien, et en particulier au vénitien, puisse continuer à se dérouler de manière fructueuse.

Prenons la sphère des relations diplomatiques entre Venise et la France, reflétée par exemple dans les rapports des ambassadeurs vénitiens au Sénat, qui mériteraient une enquête approfondie de ce point de vue. Migliorini a déjà remarqué²⁹, par exemple, l'apparition du mot *appannaggio* dans un rapport de Giovanni Michiel de 1578³⁰, cooptant ces textes diplomatiques parmi les sources les plus utiles pour l'histoire des échanges lexicaux internationaux au début de l'époque moderne. Or, dans les mêmes rapports d'ambassadeurs, apparaissent divers autres termes français destinés à une importation plus ou moins occasionnelle, comme *carcant* 'sorte de collier'³¹.

Dans d'autres cas, Michiel s'approprie lui-même des expressions françaises, soit sous une forme non adaptée («egli dà indizio di aver ad essere, come dicono in Francia, *un mal garzom*»³²), soit sous une forme adaptée («viver con molta licenza a spese e sopra le spalle del pover uomo o del buon uomo, come si dice in Francia»³³). De même, l'ambassadeur Marino Cavalli, en 1546, adopte la terminologie administrative française en mélangeant des termes non adaptés avec des gallicismes déjà acclimatés depuis longtemps en italien:

Vi è poi il modo di cavar danari per via di vendere gli offizii, li quali sono infiniti, e tutto il giorno si augumentano: come sono avvocati regii per ogni vil loghetto, recevitori di taglie maggiori o minori, tesorieri, consiglieri, presidenti de' conti e di giustizia, maestri di richesta, fiscali, prevosti, *èlus*, *baillifs*, visconti e generali, e tanti altri, che in vero la metà basteria. E questi danno molti danari al re: li quali, comutando un anno per l'altro, forse ascendono a più di quattrocento mila scudi³⁴.

quecento si invertì la polarità del prestigio tra le lingue: l'italiano assunse un ruolo culturalmente egemone in Francia e più in generale in Europa, almeno fino a che, a partire dalla metà del Cinquecento, subirà l'ascesa dello spagnolo».

²⁹ Cf. Migliorini 1987 [1960]: 379.

³⁰ Cf. Michiel, *Relazione 1578*: 387.

³¹ *Ibid.*: 387, avec la glosse «com'essi dicono». Le *GDLI* atteste *carcame* avec ce même sens dans Fiorenzuola: c'est le fr. moderne *carcan*, lat. médiéval *carcanum*, peut-être un dérivé de CAR(I)CARE, cf. *DEI*: s.v. *carcame* e *carcant*.

³² *Ibid.*: 372.

³³ *Ibid.*: 412. Allusion aux locutions françaises *sur le dos du pauvre homme* et *sur le dos du bon homme*, que l'on trouve dans des dictionnaires bilingues tels que ceux de Nathanaël Buez (1659: s.v. *dos*) et de Giovanni Veneroni, *alias* Jean Vigneron (1700: s.v. *dos*), c'est-à-dire dans deux des plus importants répertoires documentant les contacts linguistiques italo-français à l'époque moderne (cf. l'édition de Veneroni 2011 [1714]).

³⁴ Cavalli, *Relazione*: 253-254.

Il y a néanmoins quelques surprises. Les dépêches de l'ambassadeur Girolamo Zorzi, représentant de Venise à la cour de France entre 1485 et 1488³⁵, contiennent des observations intéressantes sur les coutumes et les compétences linguistiques des souverains français, mais ne fournissent que peu de matériel lexical utile, ce qui témoigne d'une *imperméabilité* remarquable et non inattendue de l'ambassadeur aux suggestions découlant de l'immersion linguistique.

Le *Dizionario veneziano della lingua e della cultura popolare nel XVI secolo* de Manlio Cortelazzo, chef-d'œuvre testamentaire du grand dialectologue padouan, constitue un bon point d'observation des mots d'origine française dans le vénitien de cette époque, car il donne accès à divers gallicismes absents dans la couche la plus ancienne du lexique vénitien, et qui se manifestent uniquement à ce moment-là. Certains d'entre eux apparaissent dans des ouvrages liés à l'activité politique et aux relations diplomatiques entre la Sérénissime et le Royaume de France, comme les *Diarii* (1494-1512) de Girolamo Priuli.

C'est le cas d'entrées telles que *cenzo* (it. *censo*, lat. CENSUS), que Cortelazzo considère comme un emprunt probable du fr. *cens* dans le sens de 'redevance due au propriétaire d'une terre' dans le droit féodal français. Le mot *pontamento*, utilisé selon Cortelazzo dans un sens proche de celui du fr. *appointement* 'jugement interlocutoire', dans un autre passage du diariste, serait à son tour un gallicisme:

Le chosse di Franza per li oratori veneti apresso il re di Franza se tratava de pontamento et facilmente il re hera per contentar quanto che voleva la Signoria veneta, perché hera molto inclinato a voler ad ogni modo venir in Ittalia per prender il stato del duca de Milam³⁶.

La locution *de pontamento* semble en effet signifier ici 'd'un commun accord', et correspondre au mfr. *appointement*³⁷, ainsi qu'aux occurrences d'*appuntamento* dans l'italien du XVI^e et XVII^e siècle³⁸.

De tels gallicismes occasionnels se retrouvent d'ailleurs chez l'autre grand diariste vénitien de l'époque, Sanudo, suscités précisément par l'évocation de «cose de Franza». Pour donner un exemple dans un domaine qui à cette époque est notamment exposé à l'échange lexical, c'est-à-dire la terminologie des armes à feu, pensons au *canon perieri* mentionné dans *Diarii*: 1.391 (année 1496), une adaptation occasionnelle du fr. *canon perrier*, ou le *cortaldi*, un autre type de canon (fr. *courtauds*), enregistré par Francesco Crifò dans sa monographie fondamentale sur la langue de Sanudo³⁹.

³⁵ Cf. Zorzi, *Correspondances*. Sur la conduite linguistique de Zorzi en France, cf. Tomasin 2021: 117.

³⁶ Priuli, *Diarii*: I.108.

³⁷ DMF: s.v., B1.

³⁸ GDLI: s.v., n. 3.

³⁹ Cf. Crifò 2016: 479, 481.

À la Renaissance, aux gallicismes adaptés typiques de la phase médiévale s'ajoutent des entrées françaises utilisées consciemment dans une forme non adaptée (ou seulement partiellement adaptée), coïncidant souvent avec des mots qui étaient également disponibles dans la langue d'accueil, et donc employés dans un but purement expressif. Le phénomène est bien visible dans la littérature plurilingue de cette époque, mais il a également des répercussions en dehors de celle-ci.

C'est le cas du mot *foi* utilisé par Andrea Calmo dans son *Travaglia* à l'intérieur d'une imprécation (*per ma foi*) prononcée par le personnage de Collofonio dans un discours à sa maîtresse plein de «facili francesismi e spagnolismi d'accatto»⁴⁰, comme l'a observé Piermario Vescovo: un exemple qui rappelle le *roi* utilisé à plusieurs reprises par Andrea Michieli, dit Strazzola⁴¹, pour désigner le roi de France (dommage qu'il n'y ait pas d'occurrences de cette expression en position de rime; celles-ci auraient pu nous renseigner utilement sur la prononciation de ce mot dans la Venise de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle)⁴². Il convient d'ajouter que l'expression *Roi de France* est employée par le même Strazzola dans le sens de 'syphilis', et enrichit ainsi le vaste registre de termes et d'expressions utilisés pour désigner la maladie qui était peut-être la plus répandue dans la littérature italienne de la Renaissance.

Une autre nouveauté qui caractérise l'afflux d'éléments français dans le vénitien de la Renaissance concerne le patrimoine des proverbes, sur lequel le dictionnaire de Cortelazzo, particulièrement sensible à l'aspect ethnographique, fournit un matériel précieux. C'est le cas du proverbe *Amor fa mot, argent fa tot*, rapporté dans les *Dieci tavole*, imprimées en 1535 et rééditées par le même Cortelazzo⁴³.

Et si l'on passe des proverbes aux chansons, un cas notable est celui du morceau qui commence par les mots *Il est bel et bon*. Le dictionnaire de Cortelazzo lui consacre en effet une entrée, qui recueille des exemples ou des citations partielles tirées des lettres fictives d'Andrea Calmo et dans celles, réelles, du marchand Andrea Berengo. Voici le premier:

donca stemo incolai e unidi e serai int'un, mentre che i membri a vigorositae cantando

⁴⁰ Cf. le commentaire de Piermario Vescovo à Calmo, *Travaglia*: 119.

⁴¹ Cf. Strazzola, *Rime*.

⁴² La forme non adaptée *roy* désignant le souverain français était d'ailleurs d'usage courant dans l'italien de l'époque: cf. encore Migliorini 1987 [1960]: 379. Voir, par exemple, l'usage qu'en fait Sanudo, *Diarii*: 3.831 (année 1500): «In colegio vene l'orator di Franza, et lexe una letera in francese, li scriveva il roy, di 15, da Pluves, versso Paris» (diverses autres occurrences du mot dans les mêmes *Diarii*).

⁴³ Cf. Cortelazzo 1995. Il s'agit d'un proverbe bien connu en français (avec des variantes), et suffisamment connu en Italie pour figurer, par exemple, dans le livret des *Noces de Figaro* de Da Ponte: «Argent fait tout» (I.4).

«il l'è bell'e bon,
comare, comare,
che son in zipon»,

*et pax: e beneditio celi, sia semper nos ☩ maneat semper in seculum*⁴⁴

Et Berengo, de son côté:

El mansueto Chreator ... ve varda da fattori buxari come mi, da chavallo restivo, da chalze churtte e da zaffo ostto e da erbolato strupiao, chanttando «il'è bel e bon, chomare e chuxin, e comare che son in zipon», ett pax benedizio ze li sia semper nos ett maneatt semper in sechulom⁴⁵.

Ma già, prete, e me richomando moltto, e vardeve da fattori buxari, ... ett da parentti che butta via el so, col dir: «Il est bel e bon, o caro prette, e son in zipon»⁴⁶.

Selon Cortelazzo 2007 (s.v. *il est bel e bon*), «la chanson était connue depuis le XIV^e siècle et était certainement déjà populaire». Cette conviction est due au fait que le texte mentionné par Calmo et Berengo a été identifié comme étant celui cité dans une composition de Francesco da Vannozzo, où dans le contexte d'un *mariazo* apparaît la séquence que nous lisons ici⁴⁷:

Può de so voluntade
Lo sposo fese artegnir,
Sì co' 'l vette vegnir
lo Marmora, che iera so compar,
e dissei: «Dolce frar,
io te voio caramente pregar
ch'el te plaqua de cantar
e de vegnir a tresca».
Lo Marmora, con la suo ciera fresca:
– Non voia Dio che me recresca,
an' diroio una canzon:
«Tu i che se' e io 'nghe son,
e diedelobon beldiridon»
E, co' la canzon fo riva,
'lo grida, c'ogn'om l'oldiva,
ver' lo sposado:
«Se Die te varenta 'l novizado,
e se Dio te varda da mal morir,
plaquave de dir una canzon!».

⁴⁴ Calmo, *Lettere*: II.27.

⁴⁵ Berengo, *Lettere*: 123.

⁴⁶ *Ibid.*: 307.

⁴⁷ Je cite l'édition obtenue dans sa thèse de doctorat par Roberta Manetti 1994 à partir du *Corpus OVI*.

Je ne suis pas certain que la chanson citée par le rimeur de la fin du XIV^e siècle soit celle qui est évoquée par Berengo et Calmo, et je pense qu'il s'agit plutôt de l'écho d'une composition assez fameuse du Français Pierre Passereau, publiée pour la première fois à Venise en 1535⁴⁸.

Un cas particulièrement intéressant me semble être celui du mot *racchetta* au sens de 'outil en bois, garni d'un cordage en boyaux, terminé par un manche et dont on se sert pour jouer au tennis, au squash, au badminton, etc.'. Il s'agit d'un emprunt au français (*raquette*⁴⁹) dont l'attestation la plus ancienne en italien se trouve dans Sanudo, *Diarii*, l'une des sources les plus riches que le dictionnaire vénitien partage avec le dictionnaire historique de l'italien, le GDLI. Il s'agit d'un orientalisme (d'origine arabe: de *rāḥa* 'paume de la main') passé par le français, qui entre en italien peut-être par le biais des milieux vénitiens⁵⁰. Son acceptation précoce dans la Lagune est également suggérée par le fait que ce mot laisse une trace dans la toponymie de la ville, dans une *Calle Racchetta* qui fait peut-être allusion aux jeux qui y étaient organisés⁵¹.

Nous sommes partis idéalement des termes de la politique et de l'administration vénitiennes francisés par Martin da Canal, et nous terminons avec les techniques juridiques traitées dans la traduction vénitienne des *Assises de Jérusalem*, publiées à la demande de la Signoria en 1535 «in lingua italiana», comme l'indique le frontispice: et il convient de noter que cette dénomination n'était pas totalement anodine à l'époque. Seules deux entrées de cet ouvrage sont incluses dans le dictionnaire de Cortelazzo, à savoir *zalonzzo* 'plainte judiciaire' (en droit féodal) et *zalonzar* 'revendiquer un droit', répertoriées par Roberta Decolle pour le *VEV*⁵².

⁴⁸ Cf. Unger 2010: s.v. *Passereau, Pierre*. Le musicologue Fausto Torrefranca 1937, cité par Cortelazzo, avait émis l'hypothèse d'une composition originellement italienne de ce morceau dans le milieu des cours de l'Italie du Nord au XV^e siècle: mais il ne connaissait apparemment pas la chanson de Passereau (il écrivait que le morceau «non è attestato in Francia»).

⁴⁹ Cf. *REW*: 19.144, *LEIOr* II.235.

⁵⁰ Selon Pellegrini 1972: 84, en revanche, «la voce araba [nel significato originario di 'palmo della mano'] si è diffusa attraverso la Scuola Salernitana». Mais le mot moderne, qui désigne l'instrument de jeu, est désormais indépendant du mot qui s'est peut-être répandu dans la sphère médicale. Le parcours de cette entrée est – disons-le pour clarifier un cas étymologique curieux – l'inverse de celui de son homonyme *rachetta* dans le sens de 'fusée', dérivé du got. **rukka* 'quenouille', et a apparemment aussi rayonné – dans son sens guerrier – à partir de l'Italie du Nord (en effet, à la hauteur de Sanudo, la forme la plus fréquemment attestée pour 'fusée' est à nouveau 'racchetta') et, de là, s'est étendu au français (*roquette / raquette*) et à l'allemand, dans lequel nous trouvons aujourd'hui *Rakete* (*FEW*: 16.742): cf. *DEI*: s.v. *racchetta*², selon lequel la forme *rocchetta* est actuellement d'usage vénitien: on la trouve en effet dans Boerio 1856: s.v., avec le dérivé *rocheton*, et est à son tour un vc. homonyme de *robeta*, der. de *roca* 'bobine'.

⁵¹ Tassini 1872: 536-37, est de ce même avis, et relie le nom de la *calle* aux coutumes du XV^e siècle: «La racchetta, o lacchetta, è uno strumento col quale si gettano in alto le palle. In questo giuoco si esercitavano specialmente le *Compagnie della Calza* (...) sorte nel secolo XV».

⁵² Cf. Fordred 2023: s.v.

Le choix est fondé car, malgré l'italianité déclarée du texte, ces entrées présentent une structure phonomorphologique bien compatible avec le vénitien de l'époque, couramment utilisé dans le domaine juridique.

Mais les mots de ce texte que l'on peut qualifier de gallicismes levantins, mélangés à des arabismes et à des grecismes dans un amalgame typique de l'outremer, sont bien plus nombreux, quoique peut-être moins savoureux et moins manifestement adaptés à la phonétique et à la morphologie vénitiennes.

Ils se rapportent en général à la terminologie moyen-française du droit féodal, comme dans le cas des déjà évoqués, et alors bien persistants, *feudo*, *franchisie*, *homaggio*, mais aussi des plus rares et occasionnels *redevance* 'dette, endettement'⁵³, *retenal* 'réserve de droits'⁵⁴, *maridazo* au sens juridique d'autorisation de se marier que les seigneurs féodaux prétendaient parfois accorder ou refuser à leurs sujets⁵⁵, *duario* 'droit d'usufruit des biens du mari par sa femme' (dérivé du lat. DOS 'dot')⁵⁶.

Ces termes ne vont pas survivre dans le lexique vénitien, mais témoignent d'une phase et d'une sphère particulières du contact linguistique vénéto-français, qui prolonge en fait les épisodes médiévaux de mélange dans les textes de chancellerie et diplomatiques, et en particulier dans les relations avec le Levant.

Des considérations similaires s'appliquent aux séries de fonctions et de titres, telles que *mariscalco* 'maréchal'⁵⁷, *contestabile* 'connestable'⁵⁸, *zamberlan* 'chambellan'⁵⁹, et la série *bagliaxi*⁶⁰, *catepanaxi*⁶¹, *zamberlania*⁶², *contestabilia*⁶³ (c'est-à-dire les offices ou dignités de bailli, capitaine, chambellan, connestable respectivement): des entrées directement tracées à partir de l'original français qui, pour la plupart, ne survivront pas en dehors de ces transplantations isolées⁶⁴. Si l'on considère que, comme Folena l'a déjà remarqué, la rédaction française originale des Assises était «piena di italianismi»⁶⁵, il n'est pas étonnant que sa rétroversion italienne augmente le degré de contamination dans la direction opposée.

⁵³ Cf. *FEW*: 3.21; *DMF*: s.v. *redevance*.

⁵⁴ Cf. *FEW*: 10.335; *DMF*: s.v. *retenal*.

⁵⁵ Sur le droit du mariage aux Assises, cf. Greilsammer 2018.

⁵⁶ Cfr. *DMF*: s.v. *douaire*.

⁵⁷ Absent des textes vénitiens médiévaux du *CorpusVEV*, le mot paraît dans les *Diarii* de Sanudo à partir de 1499 (1.496).

⁵⁸ Entrée déjà attestée en vénitien à partir du *Codice Morosini*: 255.

⁵⁹ Entrée déjà attestée dans Priuli, *Diarii*: II.405, en 1506, et dans Sanudo, *Diarii*: 7.74, en 1507.

⁶⁰ Cf. *DMF*: s.v. *bailliage*.

⁶¹ Absente du *DMF*, la forme correspondante capitanaatge est attestée anciennement par *FEW*: 2.256 en provençal uniquement.

⁶² L'équivalent *chambellanie*, absent du *DMF*, est attesté par *FEW*: 16.298, en 1577.

⁶³ Cf. *DMF*: s.v. *connétable*.

⁶⁴ Cf. Tomasin 2001: 174; Boerio 1856 a encore *marescalco*, dans le sens de «ferratore e medico dei cavalli», et *scalco*, mais rien d'autre.

⁶⁵ Cfr. Folena 2015 [1978]: 281.

La phase du contact linguistique franco-vénitien qui remonte à l'époque de la Renaissance semble donc ouverte à diverses investigations historiques et lexicographiques fructueuses, du type de celles que nous avons suggérées ici à titre de spécimen avec quelques exemples. Comme dans le cas des *Estoires de Venise*, le secteur de la *Fachsprache* juridique et administrative semble se confirmer, chez les chroniqueurs comme chez les ambassadeurs, et jusqu'aux traducteurs de textes légaux, comme l'un des plus ouverts au transfert lexical, bien qu'éphémère, autant du vénitien au français (ou au franco-italien), que du français à l'italien dans la Venise de l'époque moderne.

Bibliographie

I. Manuscrits

Berlin Hamilton 424	Staatsbibliothek, Hamilton	424
Firenze Riccardiano 1919	Biblioteca riccardiana	1919
Padova CM 211	Biblioteca Civica	CM 211
Paris BnF fr. 1116	Bibliothèque nationale de France	Français 1116

II. Éditions

Berengo, *Lettere*

Andrea Berengo, *Lettres d'un marchand vénitien, Andrea Berengo (1553-1556)*, éd. par Tucci Ugo, Paris, SEVPEN, 1957 («Affaires et gens d'affaires»).

Calmo, *Lettere*

Andrea Calmo, *Lettere*, a cura di Vittorio Rossi, Torino, Loescher, 1888.

Calmo, *Travaglia*

Andrea Calmo, *Il Travaglia*, a cura di Piermario Vescovo, Padova, Antenore, 1994 («Biblioteca Veneta»).

Canal, *Estoires*

Martin da Canal, *Les Estoires de Venise*, a cura di Alberto Limentani, Firenze, Olschki, 1972 («Fondazione Giorgio Cini. Civiltà Veneziana. Fonti e Testi. Serie III», 3).

Cavalli, *Relazione*

Marino Cavalli, *Relazione di Francia di Marino Cavalli, 1546*, in *Le relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, a cura di Eugenio Alberi, s. I, vol. I, Firenze, All'insegna di Clio, 1859, pp. 193-288.

Codice Morosini

Il Codice Morosini. Il mondo visto da Venezia (1094-1433), a cura di Andrea Nanetti, Spoleto, Fondazione CISAM, 2010 («Quaderni della Rivista di bizantinistica»).

Marco Polo, *Devisement V*

Marco Polo, *Il Devisement dou monde nella redazione veneziana V (cod. Hamilton 424 della Staatsbibliothek di Berlino) [1470]*, a cura di Samuela Simion, Venezia, Edizioni Ca' Foscari, 2019 («Filologie medievali e moderne», 21; «Serie occidentale», 17).

Marco Polo, *Milione veneto*

Marco Polo, *Il «Milione» Veneto. Ms. CM 211 della Biblioteca Civica di Padova*, a cura di Alvaro Barbieri e Alvise Andreose, Venezia, Marsilio, 1999 («Medioevo veneto»).

Michiel, *Relazione 1572*

Relazione di Francia di Giovanni Michiel ambasciatore straordinario. 11 novembre 1572, dans *Le relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, a cura di Eugenio Alberi, s. I, vol. IV, Firenze, Società editrice fiorentina, 1860, pp. 275-310.

Michiel, *Relazione 1578*

Relazione di Francia di Giovanni Michiel ambasciatore straordinario. 15 novembre 1578, dans *Le relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, a cura di Eugenio Alberi, s. I, vol. IV, Firenze, Società editrice fiorentina, 1860, pp. 377-404.

Muazzo, *Raccolta*

Francesco Zorzi Muazzo, *Raccolta de' proverbi, detti, sentenze, parole e frasi veneziane, arricchita d'alcuni esempi ed istorielle*, a cura di Franco Crevatin, Costabissara, Angelo Colla, 2008 («Cultura popolare veneta»).

Priuli, *Diarii*

I diarii di Girolamo Priuli, aa. 1494-1512, a cura di Arturo Segre, Città di Castello, Coi tipi della casa editrice S. Lapi; [poi] Bologna, Nicola Zanichelli, 1912-1941; vol. 1: (aa. 1494-1500), 1912-1921, a cura di Arturo Segre; vol. 2: (aa. 1500-1506), 1933-1937, a cura di Roberto Cessi, vol. 4: (a. 1509), 1938-1941, a cura di Roberto Cessi.

Sanudo, *Diarii*

Marino Sanuto, *Diarii [1496-1533]*, a cura di Rinaldo Fulin, Federico Stefani,

Niccolò Barozzi, Guglielmo Berchet e Marco Allegri, Venezia, Visentini, 1879-1902.

Strazzola, *Rime*

Le rime di Andrea Michieli detto lo Strazzola, edizione critica a cura di Enea Pezzini, Venezia, Edizioni Ca' Foscari, sous presse.

Tassini 1872

Giuseppe Tassini, *Curiosità veneziane ovvero origini delle denominazioni stradali di Venezia*, 2^a ed. corretta e aumentata dall'autore, Venezia, Stabilimento tipografico Grimaldo, 1872.

Vannozzo, *Rime*

Roberta Manetti, *Le rime di Francesco di Vannozzo. Edizione critica*, Tesi di dottorato, Università degli Studi di Padova, tutor Furio Brugnolo, 1994.

Zorzi, *Correspondance*

La correspondance de Girolamo Zorzi, ambassadeur vénitien en France (1485-1488), édition critique par Joël Blanchard, Giovanni Ciappelli, Matthieu Scherman, Genève, Droz, 2020 («Travaux d'humanisme et Renaissance»).

III. Études et instruments de recherche

Andreose 2017

Alvise Andreose, *Su un termine poliano di origine veneziana: peitere (Devisement dou monde, LXXXV, 11)*, dans «Quaderni veneti», nuova serie digitale, 6 (2017), pp. 27-41.

Boerio 1856

Giuseppe Boerio, *Dizionario del dialetto veneziano*, Venezia, Antonelli, 1856 (2^{ème} édition).

Buez 1659

Nathanaël Buez, *Dictionnaire italien et françois*, Leiden, Elsevier, 1659.

Castro 2022

Parole veneziane 4. Giochi e passatempi nel Vocabolario storico-etimologico del veneziano, a cura di Enrico Castro, Venise, Lineadacqua, 2022 («Parole veneziane»).

Castro – Della Fontana – Pezzini 2024

Venezia e la Francia tra Medioevo ed Età Moderna. Similitudini, specificità, interrelazioni a cura di Enrico Castro, Aris Della Fontana ed Enea Pezzini, Firenze, Cesati, 2024.

Cella 2003

Roberta Cella, *I gallicismi nei testi dell'italiano antico (dalle origini alla fine del secolo XIV)*, Firenze, Accademia della Crusca, 2003 («Grammatiche e lessici»).

Cella 2023

Roberta Cella, *Francesismi*, in *La vita delle parole. Il lessico dell'italiano tra storia e società*, a cura di Giuseppe Antonelli, Bologna, il Mulino, 2023 («Collezione di testi e di studi. Linguistica e critica letteraria»), pp. 239-267.

Corpus OVI

Corpus OVI dell'Italiano antico, direttori Pär Larson, Elena Artale, Diego Dotto, Pubblicazione quadrimestrale online, <http://gattoweb.ovi.cnr.it/> [cons. 20. I. 2024].

CorpusVEV

CorpusVEV. Testi antichi per il Vocabolario storico-etimologico del veneziano, direttori Luca D'Onghia e Lorenzo Tomasin, <http://vevweb.ovi.cnr.it/> [cons. 20. I. 2024].

Cortelazzo 1995

Le dieci tavole dei proverbi, a cura di Manlio Cortelazzo, Vicenza, Neri Pozza, 1995 («Cultura popolare veneta, n.s.», 8).

Cortelazzo 2007

Manlio Cortelazzo, *Dizionario veneziano della lingua e della cultura popolare nel XVI secolo*, Limena, La Linea, 2007 («Cultura popolare veneta. Serie speciale»).

Crifò 2016

Francesco Crifò, *I «Diarii» di Marin Sanudo (1496-1533). Sondaggi filologici e linguistici*, Berlin, De Gruyter, 2016 («Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie», 393).

DEI

Carlo Battisti, Giovanni Alessio, *Dizionario Etimologico Italiano*, Firenze, Barbèra, 1975.

DIFrI

Dizionario del franco-italiano, <https://www.rialfri.eu/introduzione> [cons. 20. I. 2024].

DMF

Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500), version 2020, ATILF – CNRS – Université de Lorraine, <http://www.atilf.fr/dmf> [cons. 20. I. 2024].

D'Onghia 2022

Luca D'Onghia, *Un caso di lessicografia 'abnorme': la «Raccolta» di Francesco Zorzi Muazzzo*, dans *Lessicografia storica dialettale e regionale. Atti del convegno ASLI 2020*, a cura di Massimo Prada e Silvia Morgana, Florence, Cesati, 2022 («Associazione per la Storia della Lingua Italiana (ASLI)»), pp. 479-485.

D'Onghia 2023

Luca D'Onghia, *Notizie dall'officina del VEV – Vocabolario storico-etimologico del veneziano. Con una divagazione lessicografica sulla cassia fistula*, dans «Rivista del Dizionario Etimologico e Storico del Napoletano (RiDESN)», 1/1 (2023), pp. 59-78.

Eusebi 2018

Marco Polo, *Le Devisement dou monde. Testo, secondo la lezione del codice fr. 1116 della Bibliothèque Nationale de France. Nuova edizione riveduta*, a cura di Mario Eusebi, Venezia, Edizioni Ca' Foscari, 2018 («Filologie medievali e moderne», 16; «Serie occidentale», 13).

FEW

Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung der galloromanischen Sprachschätze, von Walther von Wartburg, continué sous la direction de Jean-Pierre Chambon et Jean-Paul Chauveau, 25 voll., Bonn – Heidelberg – Leipzig-Berlin – Bâle, Klopp – Winter – Teubner – Zbinden, 1928-2002, <https://lecteur-few.atilf.fr/> [cons. 20. I. 2024].

Folena 2015 [1966]

Gianfranco Folena, *Il primo imitatore veneto di Dante, Giovanni Quirini*, dans *Dante e la cultura veneta: Atti del Convegno di studi organizzato dalla Fondazione Giorgio Cini (Venezia, Padova, Verona, 30 marzo – 5 aprile 1966)*, a cura di Vittore Branca, Giorgio Padoan, Firenze, Olschki, 1966, pp. 395-421; ensuite dans Id., *Culture e lingue nel Veneto medievale*, Padova, libreriauniversitaria.it, 2015 («Storie e linguaggi»), pp. 309-335.

Folena 2015 [1978]

Gianfranco Folena, *La Romània d'Oltremare: francese e veneziano nel Levante*, dans *Atti del XIV Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza (Napoli, 15-20 aprile 1974)*, a cura di Alberto Varvào, 5 voll., Napoli – Amsterdam, Macciaroli – Benjamins, 1978-1981, vol. I, 1978, pp. 399-406; ensuite dans Id., *Culture e lingue nel Veneto medievale*, Padova, libreriauniversitaria.it, 2015 («Storie e linguaggi»), pp. 269-286].

Fordred 2023

Parole veneziane 6. Voci francesi nel Vocabolario storico-etimologico del veneziano, a cura di Benedetta Fordred, Venezia, Lineadacqua, 2023 («Parole veneziane»).

Gambino – Beretta 2023

Antologia del francese d'Italia. XIII-XV secolo, Bologna, Pàtron, 2023 («Storia e Testi. Dal Medioevo all'Europa moderna»).

GDLI

Grande dizionario della lingua italiana, diretto da Salvatore Battaglia [poi da Giorgio Bàrberi Squarotti], Torino, Utet 1961-2002, 21 voll. (con 2 supplementi, a cura di Edoardo Sanguineti, 2004 e 2009).

Greilsammer 2018

Myriam Greilsammer, *L'instrumentalisation du mariage des vassales dans les Assises de Jérusalem*, in *Autour des Assises de Jérusalem*, sous la direction de Jérôme Devard, Bernard Ribémont, Paris, Classiques Garnier, 2018 («POLEN – Pouvoirs, lettres, normes», 10), pp. 159-179.

LEIOR

Wolfgang Schweickard, *Lessico etimologico italiano*. Orientalia, Wiesbaden, Reichert, 2023-.

Limentani 1966-1967

Alberto Limentani, *Elementi di vita marinara veneziana nel lessico di Martino da Canal*, dans «Bollettino dell'Atlante linguistico mediterraneo», 8-9 (1966-1967), pp. 93-111.

Migliorini 1987 [1960]

Bruno Migliorini, *Storia della lingua italiana*, Firenze, Sansoni, 1960 («Biblioteca Sansoni XVI»); ensuite Milano, Bompiani, introduction de Ghino Ghinassi, 1987.

Minervini 2010

Laura Minervini, *Le français dans l'Orient latin (XIII^e-XIV^e siècles). Éléments pour la caractérisation d'une scripta du Levant*, dans «Revue de linguistique romane», 74 (2010), pp. 119-198.

Morlino 2014

Luca Morlino, *Limiti e prospettive nello studio del lessico franco-italiano*, dans «Giornale italiano di filologia», 66 (2014), pp. 245-264.

Pellegrini 1972

Giovan Battista Pellegrini, *Gli arabismi nelle lingue neolatine con speciale riguardo all'Italia*, Brescia, Paideia, 1972 («Miscellanee filologiche, linguistiche e filosofiche», 7).

REW

Romanisches etymologisches Wörterbuch, von Wilhelm Meyer-Lübke, Heidelberg, Winter, 1911-1920 [1935³] («Sammlung romanischer elementar- und Handbücher. 3. Reihe, Wörterbücher», 3).

Schweickard 2022

Wolfgang Schweickard, *Inventari di beni mobili della Venezia medievale: spogli lessicali*, dans «Zeitschrift für romanische Philologie», 138 (2022), pp. 575-584.

Sella 1944

Pietro Sella, *Glossario latino-italiano. Stato della Chiesa, Veneto, Abruzzi*, Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1944 («Studi e testi»).

Stussi 1965

Testi veneziani del Duecento e dei primi del Trecento, a cura di Alfredo Stussi, Pisa, Nistri-Lischi, 1965 («Studi di Lettere Storia e Filosofia»).

Tassini 1872

Giuseppe Tassini, *Curiosità veneziane. Ovvero origini delle denominazioni stradali di Venezia* (2^{ème} éd.), Venezia, Grimaldo, 1872.

Tomasin 1997-1999

Lorenzo Tomasin, *Il capitolare dei Camerlenghi di Comun (Venezia, circa il 1330)*, dans «L'Italia dialettale», 60 (1997-1999), pp. 25-103.

Tomasin 2001

Lorenzo Tomasin, *Il volgare e la legge. Storia linguistica del diritto veneziano*, Padova, Esedra, 2001 («Vocabolario storico dei dialetti veneti»).

Tomasin 2021

Lorenzo Tomasin, *Europa romanza. Sette storie linguistiche*, Torino, Einaudi, 2021.

Tomasin 2022a

Lorenzo Tomasin, *Il progetto VEV – Vocabolario storico-etimologico del veneziano*, in *Lessicografia storica dialettale e regionale*. Atti del convegno ASLI 2020, a cura di Michele A. Cortelazzo, Silvia Morgan e Massimo Prada, Firenze, Cesati, 2022 («Associazione per la Storia della Lingua Italiana – ASLI»), pp. 469-477.

Tomasin 2022b

Lorenzo Tomasin, *Arsenale. Per la storia di una parola*, in *Corgnù. Studi in onore di Maria Teresa Vigolo*, a cura di Davide Bertocci, Enrico Castro, Silvia Rossi, Padova, Cleup, 2022 («Glottologia, linguistica, lingue e letterature straniere»), pp. 227-233.

Tomasin 2023

Lorenzo Tomasin, *Dante e il dialetto veneziano*, in «*L'umanesimo della parola*». *Studi di italianistica in memoria di Attilio Bettinzoli*, a cura di Valerio Vianello e Alberto Zava, Venezia, Edizioni Ca' Foscari, 2023 («Studi e ricerche 31»), pp. 25-39.

Torre Franca 1939

Fausto Torre Franca, *Il segreto del Quattrocento. Musiche ariose e poesia popolare*, Milano, Hoepli, 1939 («Vie nuove della storia musicale»).

Unger 2010

Melvin P. Unger, *Historical Dictionary of Choral Music*, Lanham-Toronto-Plymouth, Scarecrow, 2010 («Historical Dictionaries of Literature and the Arts, 40»).

Vailati 2023

Parole veneziane 7. Vino e civiltà del bere nel Vocabolario storico etimologico del veneziano (VEV), a cura di Laura Vailati, Venezia, Lineadacqua, 2023 («Parole veneziane»).

Veneroni 2011 [1714]

Giovanni Veneroni (Jean Vigneron), *Dizionario imperiale (1714)*, réimpression anastatique éd. par Marco Baggiolini, préface de Carlo Ossola, avec des introductions de Silvia Albesano, Marco Maggi, Antonio Gili, Bologna – Lugano, Forni – Archivio Storico della Città di Lugano, 2011.

Verzi 2021

Parole veneziane 3. Le istituzioni della Serenissima nel Vocabolario storico-etimologico del veneziano (VEV), a cura di Greta Verzi, Venezia, Lineadacqua, 2021 («Parole veneziane»).

Verzi 2023

Greta Verzi, *Voci veneziane dell'amministrazione e della legge. Appendice a «Parole veneziane 3 / Le istituzioni della Serenissima»*, in *Dialettologia ed etimologia. Studi, metodi e cantieri*, a cura di Enrico Castro e Lorenzo Tomasin, Pisa, ETS, 2023 («Quaderni della Sezione di Italiano dell'Università di Losanna»), pp. 257-296.

Zinelli 2016

Fabio Zinelli, *Espaces franco-italiens: les italianismes du français-médiéval*, in *La régionalité lexicale du français au Moyen Âge* (Zurich 7-8 sept. 2015), Martin Glessgen et David Trotter (éds.), Strasbourg, ELiPhi, 2016 («Travaux de linguistique romane. Lexicologie onomastique et lexicographie»), pp. 207-268.

Zolli 1971

Paolo Zolli, *L'influsso francese sul veneziano del XVIII secolo*, Venezia, Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, 1971 («Memorie. Classe di scienze morali, lettere ed arti»).